

Groupe de recherche en économie
et politique agricoles
Département d'économie agroalimentaire
et des sciences de la consommation

98-09

**RELÈVE EN AGRICULTURE
ET FORMATION AGRICOLE :
UNE ÉQUATION À PLUSIEURS VARIABLES**

Jacques Tondreau
Michel Morisset

Université Laval
© Droits réservés GREPA

Septembre 1998

**Ce document a été déposé par chapitre.
Pour consulter la section désirée, cliquez sur le lien approprié :**

[Table des matières, liste des tableaux, des schémas et des graphiques, résumé, avant-propos, introduction](#)
[CHAPITRE 1 – La formation agricole : l'histoire d'un enjeu](#)
[CHAPITRE 2 – Agriculture spécialisée et discours sur la formation agricole](#)
[CHAPITRE 3 – Rapport à l'école et formation professionnelle](#)
[CHAPITRE 4 – Cadre d'analyse et méthodologie](#)
[CHAPITRE 5 – Relève en agriculture et formation agricole : analyse quantitative](#)
[CHAPITRE 6 – Relève en agriculture et formation agricole : analyse qualitative](#)
[Conclusion et Bibliographie](#)
[ANNEXE 1 – Grilles d'entrevue de groupe et questionnaires 1 et 2](#)
[ANNEXE 2 – Création de variantes pour la variable scol. 1](#)
[ANNEXE 3 – Analyses statistiques utilisées](#)

CHAPITRE 5

La relève en agriculture et la formation agricole : analyse quantitative

La revue de la littérature aura permis de cerner certaines explications couramment avancées dans les études sur la formation professionnelle de la relève agricole, afin d'expliquer pourquoi peu de personnes projetant de s'établir sur une ferme se donnent une formation agricole. Dans le chapitre méthodologique, nous avons identifié quelques-unes des explications qui pouvaient faire l'objet d'une analyse statistique à partir de la *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles* (CP12). C'est à cette tâche que nous nous attarderons dans les lignes qui suivent. Rappelons les principaux arguments pouvant faire l'objet d'une analyse quantitative et qui expliqueraient le manque d'enthousiasme de la relève en agriculture face à la formation agricole :

- 1- le travail effectué sur la ferme des personnes identifiées à la relève est souvent pointé comme une cause probable d'éloignement de ces dernières de la formation agricole;
- 2- l'absence d'institution d'enseignement agricole dans une région, ou la plus ou moins grande proximité des institutions d'enseignement agricole, serait un facteur pouvant également éloigner des personnes de la formation agricole;
- 3- la variable sexe pourrait s'avérer un facteur explicatif du phénomène en cause.

Pour notre part, nous avons émis l'hypothèse que la valeur des ventes sur les exploitations pourrait rendre compte de la plus ou moins grande motivation des jeunes de la relève en agriculture à l'égard de la formation agricole. En fait, nous partons de l'idée que les jeunes de la relève en agriculture sont rationnels dans leur cheminement scolaire, au même titre que tous les autres jeunes de la société, c'est-à-dire qu'avant de s'engager dans une formation agricole, ils doivent avoir le sentiment qu'ils pourront exercer leur futur métier dans des conditions adéquates, que l'avenir n'est pas complètement fermé et que le travail sur

l'exploitation leur permettra de vivre hors du besoin. Dans ces conditions, une ferme ayant une faible valeur des ventes n'offre peut-être pas toutes ces garanties, contrairement à une autre ayant un chiffre d'affaires élevé. La valeur des ventes serait dans ce cadre un facteur explicatif de la plus ou moins grande motivation des jeunes de la relève à se donner une formation agricole de type institutionnel.

Dans ce contexte, il importe de faire une présentation d'ensemble des données analysées à l'intérieur du volet statistique, de vérifier si les explications généralement avancées pour rendre compte du manque de formation agricole de la relève se confirment et si, enfin, nos hypothèses peuvent être vérifiées par l'entremise de l'analyse statistique.

5.1 *Un portrait de l'agriculture québécoise*

L'agriculture québécoise est un secteur diversifié comprenant plusieurs formes d'exploitations, nombre de productions, des hommes et des femmes de tous âges engagés dans une ou plusieurs activités agricoles. Les transformations de ce secteur d'activités peuvent être identifiées à travers les données que l'on retrouve dans la *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles*.

Une lente évolution de la structure agricole du Québec

En 1993, 38 370 exploitations sont répertoriées dans la *Fiche CPI2* du MAPAQ, ce nombre chute à 34 172 exploitations en 1995. Cette baisse du nombre de fermes confirme le processus de restructuration qui s'effectue depuis fort longtemps dans le monde agricole⁵⁸. En effet, sur une période de dix ans, le nombre de fermes est passé de 51 587 (1976) à 41 448 (1986) exploitations (MAPAQ, 1996 : 6). Ces données n'étonnent guère lorsque l'on considère l'impossibilité pour nombre de fermes de garantir à long terme des revenus suffisants pour assurer les besoins de base d'un exploitant ou d'une exploitante, et de trouver une relève qui puisse assurer la pérennité de l'exploitation dans de telles conditions. On peut entrevoir dans cette diminution le pouvoir d'attraction des fermes. En effet, celles qui offrent un potentiel économique suffisant sont possiblement en mesure d'attirer plus facilement une

58. Voir le chapitre 1 sur les causes de ce processus d'élimination des fermes au Québec après la Seconde Guerre mondiale.

relève que les fermes qui commandent à court terme des investissements majeurs ou bien qui ne peuvent se restructurer pour faire face aux nouvelles normes de production.

Les fermes se distribuent assez inégalement sur le territoire de la province alors que certaines régions regroupent une bonne proportion des exploitations. Les régions de la Montérégie, de Chaudière-Appalaches et de la Mauricie/Bois-Francs totalisent à elles seules près de 60 % (56,8 % en 1993 et 57,8 % en 1995) de l'ensemble des fermes du Québec. Les régions excentriques comme l'Abitibi-Témiscamingue/Nord-du-Québec (1993, 2,64 %; 1995, 2,61 %), la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine (1993, 1,13 %; 1995, 0,98 %), ou fortement urbanisées, comme Montréal/Laval/Lanaudière (1993, 6,77 %; 1995, 6,49 %) ou Québec (1993, 4,10 %; 1995, 3,86 %), montrent une moins forte concentration d'exploitations agricoles.

Par ailleurs, il importe de signaler que le découpage des régions agricoles occulte en partie l'apport réel de ces dernières dans l'agriculture québécoise. Par exemple, si on se base sur les régions administratives (et non plus agricoles) et que l'on dissocie les régions de Montréal et de Laval de celle de Lanaudière, cette dernière se hisse au troisième rang en importance des régions agricoles au Québec (MICST, 1996 : 83); Laval, de son côté, est importante en raison de son secteur horticole, qui fournit environ 35 % de la production horticole ornementale du Québec (MICST, 1996 : 78). Regardons une autre situation. En dissociant la Mauricie et les Bois-Francs, on observe des différences importantes : l'économie de la sous-région de la Mauricie repose en bonne partie sur l'exploitation et la transformation des ressources forestières alors que la sous-région des Bois-Francs est reconnue pour l'importance de son secteur agricole (MICST, 1996).

Le découpage des régions selon les données administratives montre donc que des différences notables peuvent être observées au sein d'une même région agricole. Un découpage plus fin du territoire québécois, en tenant compte des MRC (Municipalité régionale de comté) par exemple, montre également les disparités au sein même des régions agricoles. Par exemple, dans la Mauricie/Bois-Francs en 1991, la moyenne des revenus des fermes est de 109 303 \$, avec une capitalisation moyenne par ferme de 306 050 \$, alors que pour les fermes situées dans la MRC Mékinac (50 km environ au nord-ouest de Trois-Rivières), les revenus sont en moyenne de 72 960 \$ et la capitalisation moyenne des fermes de 239 361 \$ (SQDM, 1996 : 36).

En somme, il s'avère important de garder à l'esprit, lors de l'analyse, que la région agricole est une construction basée sur des critères de gestion des politiques gouvernementales, et pas nécessairement sur des critères agricoles, économiques ou sociologiques. Dans ces conditions, les différences intra-régionales pourraient prendre une certaine importance pour l'analyse.

Si on regarde la distribution des exploitations selon la principale source de revenu, on observe une forte dominance de la production laitière et, dans une moindre mesure, de la production bovine. Les autres productions présentent des proportions beaucoup plus basses comme par exemple la production avicole (2,56 %) ou encore le secteur des pépinières et des cultures abritées (3,03 %). Le tableau 7 fournit pour toutes les productions, regroupées en neuf grandes catégories, l'importance de ces dernières pour 1993 et 1995.

Tableau 7

DISTRIBUTION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES
SELON LEUR PRINCIPALE SOURCE DE REVENU, 1993-1995

TYPES DE PRODUCTION AGRICOLE	1993		1995	
	nb	%	nb	%
Lait	12 314	32,09	11 407	33,38
Bovins	7 491	19,52	6 719	19,66
Porcs	2 367	6,17	2 352	6,88
Aviculture	983	2,56	866	2,54
Acériculture	2 546	6,64	2 088	6,11
Céréales et fourrages	5 251	13,69	4 368	12,78
Fruits et légumes	3 467	9,04	3 097	9,06
Pépinières et cultures abritées	1 163	3,03	1 043	3,05
Autres productions végétales ou animales	2 788	7,26	2 232	6,54
Total	38 370	100	34 172	100

Ce tableau indique que toutes les productions sont touchées par la baisse du nombre d'exploitations au Québec de 1993 à 1995. Certaines, comme les céréales et les fourrages, subissent des baisses plus importantes, alors que d'autres, comme la production laitière, s'en tirent beaucoup mieux. En comparant les productions les unes aux autres, on observe que de 1993 à 1995, les productions laitière, porcine et bovine connaissent une hausse relative alors que les production céréalières et fourragères et les autres productions animales ou végétales subissent une légère diminution. En somme, le portrait de l'agriculture québécoise évolue peu entre 1993 et 1995 au regard des types de production.

Les disparités dans la distribution des fermes entre les régions et entre les types de production se vérifient également en ce qui regarde la valeur des ventes de ces exploitations. Comme le montre le tableau 8, des changements importants surviennent au chapitre de la valeur des ventes dans la période de 1993 à 1995.

Tableau 8

DISTRIBUTION DES EXPLOITATIONS
SELON LA VALEUR DES VENTES, 1993-1995

VALEUR DES VENTES	1993		1995	
	nb	%	nb	%
3 000 - 19 999	13 156	34,95	8 685	26,64
20 000 - 49 999	5 840	15,52	5 634	17,29
50 000 - 99 999	6 142	16,32	5 790	17,76
100 000 - 249 999	9 449	25,10	9 273	28,44
250 000 et plus	3 053	8,11	3 219	9,87
Total	*37 640	100	*32 601	100

* Le nombre total d'exploitations pour 1993 (-730) et 1995 (-1571) est plus bas en raison des données manquantes ou qui ont été éliminées de l'analyse parce qu'elles n'offraient pas une fiabilité suffisante.

Ce qui frappe au départ dans le tableau 8, c'est la forte proportion (34,95 %) des exploitations du Québec qui ont des ventes inférieures à 20 000 \$ pour 1993. Si on ajoute la tranche des exploitations qui ont des ventes se situant entre 20 000 \$ et 49 999 \$, la

proportion augmente à 50 %. Pour 1995, la situation est passablement différente puisque les exploitations ayant des ventes inférieures à 50 000 \$ totalisent 43,93 % du total des fermes. En fait, la majeure partie des exploitations disparues de 1993 à 1995 se trouvent dans la tranche des faibles revenus (3 000-19 000 \$). Cette tranche des revenus absorbe une diminution du nombre de fermes de 34 %, alors que les trois tranches supérieures connaissent des diminutions se situant entre 1,85 % et 5,73 %. Seules les exploitations ayant des ventes supérieures à 250 000 \$ connaissent une augmentation de 5,25 %. Ces données montrent en somme que le processus de restructuration des fermes au Québec se fait principalement dans le groupe des très petits producteurs et productrices; ce qui est dans l'ordre des choses dans une agriculture qui doit faire face de plus en plus à des contraintes de marché, des contraintes financières et des contraintes environnementales ⁵⁹.

Vendre et transférer ou le besoin de relève

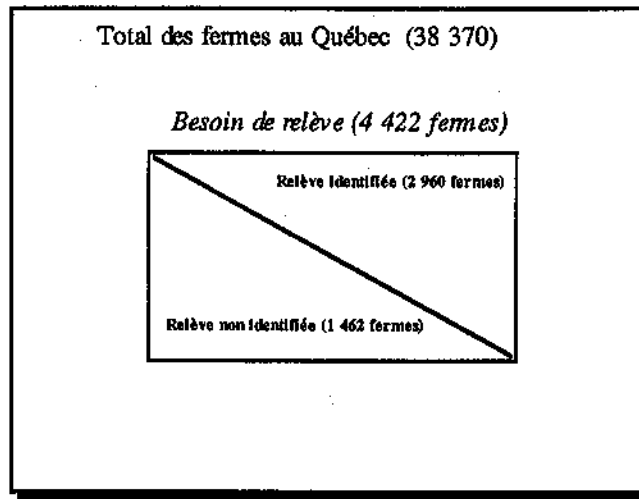
À partir de la *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles* (CP12), il est possible de connaître le nombre de fermes qui seront vendues ou transférées dans les prochaines années. Dans le meilleur des scénarios, toutes ces fermes devraient être achetées ou reprises par des membres de la famille ou par des tiers, ce qui laisse entendre qu'elles ont toutes un *besoin de relève*. Une bonne partie de ces exploitations ont d'ores et déjà identifié une personne susceptible de reprendre la ferme dans les années à venir : ces personnes sont regroupées sous le vocable de *relève identifiée*. Ce ne sont cependant pas tous les exploitants ou les exploitantes qui ont réussi à intéresser une personne (soit un enfant, un membre de la parenté ou encore un individu hors du cercle de la parenté) à la reprise de la ferme; dans ce cas, nous sommes face à ce qu'il est convenu d'appeler une *relève non identifiée*. Le nombre de personnes ⁶⁰ constituant la *relève identifiée* et la *relève non identifiée* forment ensemble le *besoin de relève*. Le schéma 2 permet d'illustrer le besoin de relève pour 1993.

59. Entre 1981 et 1996, les exploitations québécoises ayant des ventes de 10 000 à 99 999 \$ ont connu un rythme de disparition de l'ordre de 31,2 %; pendant ce temps, les exploitations ayant des ventes de 100 000 \$ et plus connaissent une croissance de 160,9 %. D'après les données de Statistique Canada, *Aperçu historique de l'agriculture canadienne*, Recensement 1996, catalogue no. 93-358-XPB, p. 53.

60. En fait, il faut parler du nombre d'exploitations qui ont identifiées une relève car pour chaque exploitations il peut y avoir plus d'une personne intéressée à reprendre la ferme. Toutefois, en ce qui nous concerne, nous travaillons exclusivement avec les premières personnes identifiées à la relève sur chaque ferme, les autres constituant une très faible proportion de la relève identifiée. Dans ces conditions, nous parlerons du nombres de personnes identifiées à la relève.

Schéma 2

TOTAL DES FERMES AU QUÉBEC EN 1993



Le tableau 9 permet de constater que le *besoin de relève* a substantiellement chuté de 1993 à 1995, passant de 2 960 à 2 533 exploitations, soit une diminution de l'ordre de 18 %. Toutefois, cette diminution du besoin de relève n'est pas suivi d'une diminution du taux de la relève identifiée.

Tableau 9

LE BESOIN DE RELÈVE ET LA RELÈVE IDENTIFIÉE, 1993-1995

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS	1993		1995	
	nb	%	nb	%
Exploitations ayant une relève identifiée	2 960	67	2 533	70
Exploitations n'ayant pas de relève identifiée	1 462	33	1 081	30
Exploitations ayant un besoin de relève	4 422	100	3 614	100

Les exploitants ou exploitantes ayant indiqué leur intention de vendre ou de transférer leur ferme dans les prochaines années représentaient 11,52 % du total des fermes en 1993; en 1995, ce taux baisse légèrement pour se situer à 10,57 %. On observe dans le tableau 8 une légère augmentation de la relève identifiée alors qu'en 1993, 67 % des exploitations disaient avoir identifié une personne intéressée à reprendre l'exploitation; en 1995, 70 % des exploitations ayant un besoin de relève sont dans cette situation. Il reste tout de même 30 % des exploitations agricoles qui n'ont pas identifié de relève pour 1995. Pour ces fermes qui n'ont pas identifié au moins une personne intéressée à reprendre l'exploitation, les possibilités de démantèlement sont grandes. On peut penser que ces fermes font partie du lot des exploitations qui sont appelées à disparaître dans les années à venir.

Analysées sur la base du besoin de relève, les données du tableau 10 (*voir page suivante*) indiquent clairement que les régions vivent des réalités passablement différentes les unes des autres en ce qui regarde la proportion de la relève identifiée. Capitale pour assurer la pérennité de l'agriculture, l'importance de la relève identifiée en agriculture constitue en quelque sorte un indicateur du dynamisme de l'agriculture dans une région donnée. À ce chapitre, au moins trois régions agricoles offrent des performances appréciables soit l'Estrie (1993 : 78,08 %; 1995 : 79,29 %), le Saguenay/Lac-Saint-Jean (1993 : 76,17 %; 1995 : 78,92 %) et la Montérégie (1993 : 74,17 %; 1995 : 74,89 %); d'autres affichent cependant des difficultés à attirer les personnes vers la reprise éventuelle de la ferme, soit l'Abitibi-Témiscamingue/Nord-du-Québec (1993 : 53,66 %; 1995 : 53,33 %), la Mauricie/Bois-Francs (1993 : 55,04 %; 1995 : 55,92 %), Montréal/Laval/Lanaudière (1993 : 60,22 %; 1995 : 64,66 %). Vu sous un angle différent, soit celui de la relève non identifiée, on constate que dans les cas de l'Abitibi-Témiscamingue/Nord-du-Québec (1993 : 46,34 %; 1995 : 46,67 %) et la Mauricie/Bois-Francs (1993 : 44,96 %; 1995 : 44,08 %), c'est près de la moitié des fermes qui n'ont pas identifié de relève en vue de la vente ou du transfert de la ferme.

Tableau 10

RÉPARTITIONS DES EXPLOITATIONS AGRICOLES
SELON LES RÉGIONS, 1993 ET 1995

RÉGION	BESOIN DE RELÈVE 1993				BESOIN DE RELÈVE 1995			
	Exploitations ayant une relève identifiée		Exploitations n'ayant aucune relève identifiée		Exploitations ayant une relève identifiée		Exploitations n'ayant aucune relève identifiée	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Abitibi-Témiscamingue /Nord-du-Québec	44	53,66	38	46,34	32	53,33	28	46,67
Bas-Saint-Laurent	222	63,07	130	36,93	184	66,19	94	33,81
Chaudière-Appalaches	537	70,47	225	29,53	527	75,29	173	24,71
Estrie	317	78,08	89	21,92	272	79,53	70	20,47
Gaspésie/ Îles-de-la-Madeleine	23	62,16	14	37,84	25	73,53	9	26,47
Mauricie/Bois-Francs	382	55,04	312	44,96	293	55,92	231	44,08
Montréal/Laval/Lanaudière	224	60,22	148	39,78	183	64,66	100	35,34
Montérégie	600	74,17	209	25,83	519	74,89	174	25,11
Outaouais/Laurentides	330	63,46	190	36,54	267	67,42	129	32,58
Québec	86	65,15	46	34,85	70	70,00	30	30,00
Saguenay/Lac-Saint-Jean /Côte-Nord	195	76,17	61	23,83	161	78,92	43	21,08
Total et moyenne	2 960	66,94	1 462	33,06	2 533	70,09	1 081	29,91

$P(\chi^2 \geq c) = 0.001$

Comment lire le tableau : en 1993, par exemple, pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue/Nord-du-Québec, on compte 82 exploitations ayant un besoin de relève; de ce nombre, 44 (53,66 %) ont identifié une relève alors que 38 (46,34 %) n'ont aucune relève identifiée pour la reprise éventuelle de la ferme.

Comme on peut s'y attendre, le besoin de relève est plus important sur les fermes où le propriétaire principal approche plus ou moins de la retraite. En fait, c'est près de 80 % (1993 : 77,32 %; 1995 : 78,54 %) des exploitations ayant un besoin de relève dans les prochaines années qui compte un propriétaire principal âgé de 50 ans et plus (voir tableau 11).

Tableau 11

DISTRIBUTION DU BESOIN DE RELÈVE
SELON L'ÂGE DU PRINCIPAL EXPLOITANT, 1993 ET 1995

ÂGE	BESOIN DE RELÈVE 1993 *				BESOIN DE RELÈVE 1995 *			
	Relève identifiée		Relève non identifiée		Relève identifiée		Relève non identifiée	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
19-39 ans	53	1,79	104	7,15	44	1,74	16	5,67
40-49 ans	507	17,16	280	19,26	438	17,35	195	18,15
50-59 ans	1 220	41,27	526	36,18	1 048	41,50	385	35,81
60 et +	1 176	39,78	544	37,41	995	39,41	434	40,37
Total	2956	100	1454	100	2525	100	1075	100

$P(\chi^2 \geq c) = 0.001$

* Douze données sont manquantes en 1993; quatorze en 1995.

Les exploitations agricoles oeuvrent dans tous les secteurs des productions animales et végétales. Dans le groupe des exploitations ayant un besoin de relève, on constate rapidement que certaines productions ont un pouvoir d'attraction beaucoup plus élevé que d'autres. Par exemple, pour 1993, la production laitière domine sans contredit toutes les productions en accaparant 43,58 % du besoin de relève et 48,28 % de toute la relève identifiée alors que les exploitations laitières forment 32,09 % des fermes du Québec. Si l'on compare la force d'attraction de la relève des différentes productions les unes par rapport aux autres, on remarque que les productions avicole (78,43 %), laitière (74,16 %) et porcine (67 %) sont toutes trois dans la moyenne ou au-dessus de la moyenne (voir tableau 12).

Tableau 12

DISTRIBUTION DU BESOIN DE RELÈVE
SELON LE TYPE DE PRODUCTION, 1993 ET 1995

TYPE DE PRODUCTION	BESOIN DE RELÈVE 1993				BESOIN DE RELÈVE 1995			
	Exploitations ayant une relève identifiée		Exploitations n'ayant aucune relève identifiée		Exploitations ayant une relève identifiée		Exploitations n'ayant aucune relève identifiée	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Lait	1 429	74,16	498	25,84	1 153	74,53	394	25,47
Bovins	507	61,98	311	38,02	465	66,62	233	33,38
Porcs	134	67,00	66	33,00	137	72,87	51	27,13
Aviculture	80	78,43	22	21,57	67	78,82	18	21,18
Acériculture	158	63,45	91	36,55	146	70,87	60	29,13
Céréales et fourrages	289	58,98	201	41,02	241	60,40	158	39,60
Fruits et légumes	197	58,46	140	41,54	175	67,83	83	32,17
Pépinières et cultures abritées	67	62,62	40	37,38	62	67,39	30	32,61
Autres productions animales ou végétales	99	51,56	93	48,44	87	61,70	54	38,30
Total et moyenne	2 960	66,94	1 462	33,06	2 533	70,09	1081	29,91

$P (\chi^2 \geq c) = 0,001$

Le portrait des exploitations agricoles du Québec en fonction du besoin de relève se modifie peu en 1995. En effet, la production laitière domine toujours largement les autres productions avec un besoin de relève de 42,81 % et une relève identifiée à 45,52 %, alors que cette production représente 33,38 % du total des fermes québécoises en 1995.

On remarque à partir des données du tableau 13 qu'en moyenne 52,26 % (1993 : 55,14 %; 1995 : 49,39 %) des exploitations n'ayant pas de relève identifiée ont des ventes inférieures 50 000 \$. Par contre, les exploitations ayant des ventes de 100 000 \$ et plus regroupent 43,98 % de la relève identifiée. Plus frappant, c'est la progression linéaire de la

proportion de la relève identifiée par rapport au besoin de relève à mesure qu'augmente la valeur des ventes sur les fermes. Par exemple, pour 1993, 56,22 % des exploitations ayant des ventes entre 3 000 \$ et 19 999 \$ ont identifié une relève, 61,37 % ont des ventes entre 20 000 \$ et 49 999 \$, 66,91 % entre 50 000 \$ et 99 999 \$, 76,38 % entre 100 000 \$ et 250 000 \$ ou plus.

Tableau 13

DISTRIBUTION DU BESOIN DE RELÈVE
SELON LA VALEUR DES VENTES, 1993 ET 1995

VALEUR DES VENTES	BESOIN DE RELÈVE 1993 *				BESOIN DE RELÈVE 1995 *			
	Exploitations ayant une relève identifiée		Exploitations n'ayant aucune relève identifiée		Exploitations ayant une relève identifiée		Exploitations n'ayant aucune relève identifiée	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
3 000 - 19 999	664	56,22	517	43,78	497	62,59	297	37,41
20 000 - 49 999	456	61,37	287	38,63	410	63,76	233	36,24
50 000 - 99 999	546	66,91	270	33,09	488	69,52	214	30,48
100 000 - 249 999	993	76,38	307	23,62	850	76,16	266	23,84
250 000 et plus	289	78,98	77	21,04	263	80,67	63	19,33
Total et moyenne	2 948	66,91	1 458	33,09	2 508	70,04	1 073	29,96

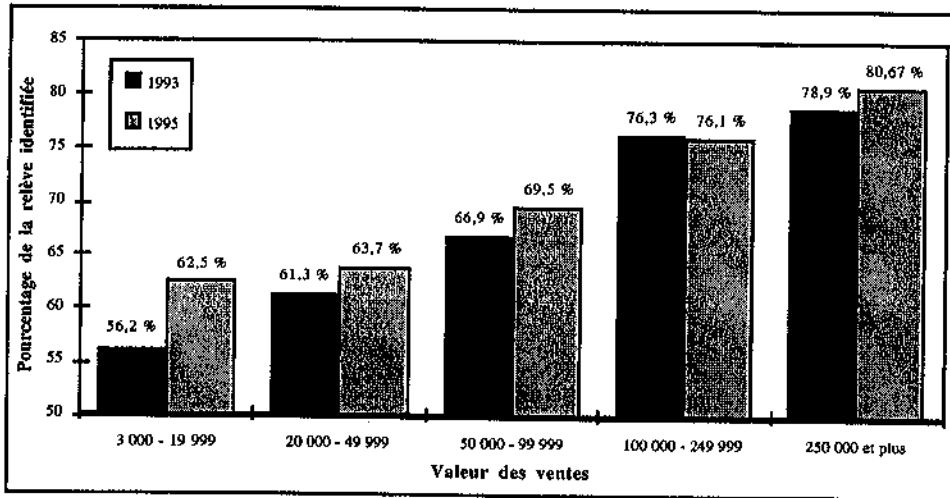
* Seize exploitations manquantes pour 1993; trente-trois pour 1995.

$P(\chi^2 \geq c) = 0.001$

En somme, plus la valeur des ventes est élevée sur une exploitation, plus la probabilité est grande de trouver une personne intéressée à reprendre la ferme. Cette relation est clairement représentée par le graphique 1. *En situant cette relation entre la relève identifiée et la valeur des ventes sur les exploitations dans le cadre de notre hypothèse principale, on tend à confirmer que les gens qui pensent s'installer sur une ferme dans les prochaines années le font en anticipant pouvoir vivre adéquatement de leur métier.*

Graphique 1

PROPORTION DE LA RELÈVE IDENTIFIÉE
SELON LA VALEUR DES VENTES, 1993 ET 1995



Nous sommes donc face à un portrait passablement éclaté des exploitations qui ont une relève identifiée, quoique certains indicateurs nous offrent déjà une bonne idée de la situation de la relève. En fait, nous avons vu que la valeur des ventes des exploitations constituait l'indicateur le plus explicite quant à la relève identifiée dans la mesure où plus la valeur des ventes est élevée, plus la proportion de la relève identifiée est grande. On a vu également que la proportion de la relève identifiée varie passablement d'une production agricole à une autre; les productions laitière, avicole et porcine tenant le haut du pavé dans ce contexte. Or, ces productions sont aussi celles où on observe les valeurs des ventes les plus élevées. Par exemple, pour 1993, 61 % des exploitations oeuvrant dans la production laitière ont des ventes de 100 000 \$ et plus; 76 % des exploitations oeuvrant dans la production porcine et 83 % de celles oeuvrant dans la production avicole sont dans la même situation. C'est donc dire qu'il se dessine un lien entre le type de production et la valeur des ventes quant à la capacité d'intéresser des personnes à reprendre une ferme. Comme les différentes productions se distribuent inégalement sur le territoire, on peut se demander si cet état de fait pourrait rendre compte des écarts entre régions en ce qui regarde le nombre de personnes identifiées à la relève. Rappelons que sur le plan de la relève identifiée, les régions de l'Estrie, du Saguenay/Lac-Saint-Jean/Côte-Nord, de la Montérégie et de la Chaudière-Appalaches obtiennent les meilleures performances en ce qui regarde la proportion de relève identifiée et ce, autant pour 1993 que pour 1995.

5.2 *Relève identifiée en agriculture et formation agricole*

Afin de nous rapprocher de notre objet d'analyse, il convient de se donner une vue d'ensemble de la formation de la relève identifiée selon les principales variables à l'étude, soit la région, le type de production et la valeur des ventes. En ce qui concerne plus particulièrement la formation agricole des personnes de la relève identifiée en agriculture, nous avons établi que certaines variables pouvaient fournir des indications, voire une explication, de la plus ou moins grande motivation de ces personnes à se donner un tel type de formation. Parmi ces variables, on compte :

- 1- le travail sur la ferme effectué par les personnes de la relève identifiée;
- 2- l'emplacement des institutions d'enseignement offrant de la formation agricole;
- 3- le fait d'être un garçon ou une fille, donc la variable sexe;
- 4- la valeur des ventes sur l'exploitation.

Nous avons également déterminé dans le chapitre précédent quatre variables distinctes pour l'analyse de la formation de la relève identifiée, soit les variables « scol. 1 » à « scol. 4 ». Dans la mesure où les résultats obtenus avec chacune de ces variables nous fournissent sensiblement les mêmes informations, nous ne travaillerons qu'avec la première seulement. Cette variable est constituée, comme les autres variables d'ailleurs, de trois catégories d'individus, soit :

- 1- ceux ou celles qui font des études en agriculture et ceux et celles qui ont obtenu un diplôme dans ce domaine d'études;
- 2- ceux et celles qui effectuent une formation autre qu'agricole et ceux et celles qui ont obtenu un diplôme dans cet autre domaine d'études ⁶¹;
- 3- ceux et celles qui n'ont ni formation en cours ni diplôme obtenu.

61. Dans la suite du document, nous parlerons de formation ou de diplôme général pour identifier tous ceux et celles qui font une formation autre qu'agricole.

Avant d'aborder l'analyse de cette variable, il est important de montrer comment la formation et la diplomation agricole chez les personnes de la relève identifiée en agriculture varient selon certains paramètres comme la forme juridique de l'exploitation et l'âge de la relève.

À partir des tableaux 14 et 14a, on voit que les personnes de la relève identifiée proviennent en majorité des fermes à exploitant unique, soit 73,78 % (2 184) pour 1993 et 67,15 % (1 701) pour 1995. Toutefois, c'est dans les sociétés et les compagnies que les personnes identifiées à la relève se donnent plus souvent une formation agricole. En effet, en comparant les différents types de fermes selon leur statut juridique, on remarque que les personnes de la relève qui proviennent des sociétés et des compagnies se donnent une formation agricole dans un peu plus du tiers des cas, alors que ceux qui proviennent des fermes à exploitation unique se donnent une formation agricole une fois sur cinq.

Tableau 14

FORMATION ET DIPLOMATION CHEZ LA RELÈVE AGRICOLE
SELON LA FORME JURIDIQUE DE L'EXPLOITATION, 1993

SCOLARITÉ DE LA RELÈVE	FORME JURIDIQUE DE L'EXPLOITATION								Total	
	Exp. unique		Société		Compagnie		Autres *			
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Formation ou diplôme agricole	419	19,1	151	37,6	122	33,4	2	20,0	694	23,5
Formation ou diplôme général	1333	61,0	187	46,6	196	53,7	7	70,0	1723	58,2
Absence de formation ou de diplôme	432	19,7	63	15,7	47	12,8	1	10,0	543	18,3
Total	2184	100	401	100	365	100	10	100	2960	100

$P(\chi^2 \geq c) = 0.001$

* La catégorie « Autres » comprend notamment les sociétés en commandite, les coopératives et les propriétés indivises.

Tableau 14a

FORMATION ET DIPLOMATION CHEZ LA RELÈVE AGRICOLE
SELON LA FORME JURIDIQUE DE L'EXPLOITATION, 1995

SCOLARITÉ DE LA RELÈVE	FORME JURIDIQUE DE L'EXPLOITATION								Total	
	Exp. unique		Société		Compagnie		Autres			
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Formation ou diplôme agricole	359	21,1	179	40,8	160	41,8	5	41,6	703	27,7
Formation ou diplôme général	1024	60,2	213	48,6	176	46,0	7	58,3	1420	56,1
Absence de formation ou de diplôme	318	18,6	46	10,5	46	12,0	0	00,0	410	16,2
Total	1701	100	438	100	382	100	12	100	2533	100

P ($\chi^2 \geq c$) = 0.001

En sens inverse, c'est dans le groupe des personnes provenant de fermes à exploitant unique que l'on trouve en moyenne le plus de personnes ne se donnant aucune formation et ne possédant aucun diplôme. Sans pouvoir tirer de conclusions finales à partir du statut juridique des exploitations agricoles, force est de constater que ce sont les fermes formées en société et en compagnie qui obtiennent les meilleurs résultats sur le plan de la formation agricole de la relève identifiée. Peut-on penser que le statut juridique de la ferme correspond à un dynamisme particulier de cette dernière et à une vision particulière en ce qui regarde la façon de gérer et de faire évoluer l'exploitation⁶² ? Peut-on penser également que la reprise de la ferme serait moins évidente pour les personnes qui proviennent de fermes à exploitant unique, ce qui diminuerait leur motivation à se donner une formation agricole avant de s'installer ?

62. Selon un document des centres régionaux d'établissement en agriculture (CRÉA), qui s'appuient sur des données de la Société de financement agricole, 83 % des projets d'établissement en 1992-1993 ayant fait l'objet d'un financement de la part de la SFA étaient orientés vers la constitution d'une société ou d'une corporations. Toujours, selon ce document : « Cette donnée fait ressortir une tendance majeure qui se dessine depuis plusieurs années et qui montre l'importance grandissante de la cogestion et du travail d'équipe au sein de l'entreprise agricole. » (Guide d'implantation, sans date : 12).

Tableau 15

FORMATION ET DIPLOMATION CHEZ LA RELÈVE AGRICOLE
SELON L'ÂGE DU PRINCIPAL EXPLOITANT, 1993

SCOLARITÉ DE LA RELÈVE	ÂGE DU PRINCIPAL EXPLOITANT								Total	
	19-39 ans		40-49		50-59		60 ans et +			
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Formation ou diplôme agricole	16	36,4	171	39,0	341	32,5	174	17,5	702	27,8
Formation ou diplôme général	22	50,0	215	49,0	566	54,0	610	61,3	1413	56,0
Absence de formation ou de diplôme	6	13,6	52	12,0	141	13,5	211	21,2	410	16,2
Total	44	100	438	100	1048	100	995	100	2 525	100

$P(\chi^2 \geq c) = 0.001$

Le tableau 15 montre la relation qui s'instaure entre la formation de la relève et l'âge du principal exploitant sur la ferme. On remarque particulièrement que l'âge plus avancé du principal exploitant joue négativement sur la formation agricole de la relève. Ainsi, on observe que dans le groupe des 60 ans et plus, la relève se donne une formation agricole dans 17,5 % des cas alors que ce pourcentage passe à 39,0 % dans le groupe des 40-49 ans. C'est aussi dans le groupe des 60 ans et plus que l'on retrouve le plus de personnes identifiées à la relève à se donner une formation générale, ou à ne pas faire de formation et à ne pas avoir de diplôme.

L'âge de la relève (tableaux 16 et 16a) a une incidence sur sa formation et sa diplomation. En effet, la relève se divise en deux groupes distincts. Il y a ceux et celles, âgés de 24 ans et moins, qui se donnent une formation agricole ou qui ont obtenu un diplôme agricole dans de plus grandes proportions que le groupe de ceux et celles qui sont âgés de 25 et plus. On peut penser que les campagnes visant à faire prendre conscience aux jeunes de la relève de l'importance de la formation agricole ont porté fruit ⁶³. On peut penser également

63. En fait, depuis la récession de 1981-1982, il devient de plus en plus difficile pour les jeunes d'anticiper une insertion socioprofessionnelle réussie sans le diplôme de 5e secondaire. Cela est d'autant plus vrai depuis le début des années 1990 alors que la société québécoise, comme les autres sociétés occidentales, prend définitivement le virage de la technologie. Les transformations liées au marché du travail induisent une augmentation générale des compétences de base pour tous et chacun : ces compétences commandent aujourd'hui au minimum l'obtention d'un diplôme de 5e secondaire.

que le seul fait d'indiquer que les aides à l'établissement de la SFA sont dorénavant liées au diplôme obtenu en formation agricole (entre autres) a influencé nombre de jeunes dans leur décision d'entreprendre une formation agricole.

En sens inverse, les individus ayant 25 ans et plus sont proportionnellement plus nombreux à ne pas se donner de formation ou à ne pas avoir obtenu de diplôme, tant agricole que général. On remarque également que ces individus se forment ou obtiennent un diplôme principalement dans le secteur général. Si chez les plus jeunes de la relève identifiée, l'idée de se donner une formation agricole devient plus importante, les choses se passent autrement chez les plus vieux. Pourquoi la formation agricole prend-elle moins d'importance chez les plus âgés de la relève identifiée ? Bien des hypothèses peuvent être émises sur ce point. Cependant, nous ne pouvons répondre à ces questions dans le cadre du volet quantitatif de la recherche ⁶⁴.

Tableau 16

FORMATION ET DIPLOMATION
CHEZ LA RELÈVE AGRICOLE SELON L'ÂGE DE LA RELÈVE, 1993

SCOLARITÉ DE LA RELÈVE	ÂGE DE LA RELÈVE								Total	
	- de 20 ans		20-24 ans		25-29 ans		30 ans et +			
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Formation ou diplôme agricole	151	29,7	269	32,8	167	22,7	106	11,8	693	23,4
Formation ou diplôme général	288	56,6	438	53,5	441	60,0	555	61,8	1722	58,2
Absence de formation ou de diplôme	69	13,5	111	13,5	126	17,1	237	26,3	543	18,4
Total	508	100	818	100	734	100	898	100	2 958*	100

$P(\chi^2 \geq c) = 0,001$

* Deux individus manquants.

64. Cet aspect sera abordé dans le volet qualitatif de la recherche.

Tableau 16a

FORMATION ET DIPLOMATION
CHEZ LA RELÈVE AGRICOLE SELON L'ÂGE DE LA RELÈVE, 1995

SCOLARITÉ DE LA RELÈVE	ÂGE DE LA RELÈVE								Total	
	- de 20 ans		20-24 ans		25-29 ans		30 ans et +			
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Formation ou diplôme agricole	148	32,8	294	38,9	163	27,8	97	13,1	702	27,7
Formation ou diplôme général	257	56,9	362	48,1	322	54,9	478	64,5	1419	56,1
Absence de formation ou de diplôme	46	10,2	98	13,0	101	17,2	165	22,3	410	16,2
Total	451	100	754	100	586	100	740	100	2 531*	100

* Deux individus manquants

$P(\chi^2 \geq c) = 0.001$

De 1993 à 1995, on constate une légère augmentation du nombre de personnes identifiées à la relève qui se donnent une formation agricole ou qui ont obtenu un diplôme dans ce domaine d'études. En effet, en 1993, 23,4 % des personnes identifiées à la relève étaient dans cette situation; en 1995, 27,7 %. Autre fait important, le nombre de personnes identifiées à la relève qui n'ont aucune formation ni aucun diplôme à leur actif sont proportionnellement moins nombreuses en 1995 (16,2 %) qu'en 1993 (18,4 %). En comparant les données de 1993 et 1995, on remarque également que la majeure partie de l'augmentation de la formation et de la diplomation agricole chez la relève est imputable aux groupes des 20-24 ans et des 25-29 ans. Par ailleurs, une part très importante de la diminution du nombre de personnes qui ne sont pas en formation et qui ne possèdent aucun diplôme provient des groupes des moins de 20 ans et des plus de 30 ans. En conséquence, on peut dire que l'augmentation du nombre de personnes identifiées à la relève qui se donnent une formation agricole ou qui a obtenu un diplôme agricole se fait au profit de ceux et celles qui n'ont ni formation ni diplôme.

En analysant les données pour 1995 ⁶⁵ (tableau 17), on observe que les fermes à exploitant unique ont en proportion une relève plus âgée que les fermes en société ou en

65. Les données pour 1993 donnent à peu de choses près les mêmes résultats.

compagnie. Si on sépare les groupes entre les moins de 25 ans et les 25 et plus, on voit que les sociétés ont une relève identifiée de moins de 24 ans dans une proportion de 65,3 % et les compagnies dans une proportion de 59,9 %. En comparaison, les fermes avec exploitant unique ont une relève identifiée de moins de 24 ans dans une proportion de 40,1 %.

Tableau 17

ÂGE DE LA RELÈVE AGRICOLE
ET FORME JURIDIQUE DE L'EXPLOITATION AGRICOLE, 1995

ÂGE DE LA RELÈVE	FORME JURIDIQUE DE L'EXPLOITATION								Total	
	Exp. unique		Société		Compagnie		Autres **			
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Moins de 20 ans	231	13,6	127	29,0	89	23,4	4	33,3	451	17,8
20-24 ans	452	26,5	159	36,3	139	36,5	4	33,3	754	29,8
25-29 ans	416	24,5	92	21,0	75	19,6	3	25,0	586	23,2
30 ans et plus	601	35,4	60	13,7	78	20,5	1	8,4	740	29,2
Total	1 700	100	438	100	381	100	12	100	2 531*	100

P ($\chi^2 \geq c$) = 0.001

* Deux individus manquants.

L'âge est un marqueur social des plus importants, au même titre que le sexe et l'origine socio-économique. On peut s'attendre à ce que cette variable influence d'autres aspects de la réalité des jeunes de la relève. C'est le cas notamment avec les variables « valeur des ventes » et « principale source de revenu ». En effet, en 1995, 60 % du groupe des jeunes de la relève en agriculture ayant entre 16 et 24 ans est identifié sur des fermes dont la valeur des ventes se situe au-delà de 100 000 \$; à l'inverse, près de 60 % (58,3 %) du groupe des 25 ans et plus est identifié sur des fermes dont la valeur des ventes est moins de 100 000 \$.

La variable « principale source de revenu » interagit également avec l'âge de la relève identifiée. Les productions où on compte une relève entre 16 et 24 ans plus importante sont celle du porc (56,9 %) et du lait (60,0 %). À l'inverse, les productions où on observe une proportion de personnes âgées de 25 ans et plus sont l'acériculture, (68,5 %), le bovin (64,6 %) et les autres productions animales et végétales (62,0 %). On observe donc qu'une plus forte proportion de la jeune relève en agriculture est identifiée sur des fermes ayant une valeur des ventes de 100 000 \$ et plus et que deux productions sont plus attirantes pour ce groupe, soit le porc et le lait. On sait par ailleurs que ces deux productions sont aussi celles où on retrouve les valeurs des ventes les plus élevées.

5.2.1 *Le travail sur la ferme des personnes de la relève identifiée*

Le travail sur la ferme est un des arguments fréquemment avancés pour expliquer pourquoi les personnes de la relève identifiée s'éloignent de la formation scolaire institutionnelle. Par ce travail, ils seraient valorisés; ils gagneraient l'argent nécessaire pour se sentir autonomes; ils pourraient acquérir un savoir d'expérience que ne peut leur offrir l'école. On sait déjà à travers quelques enquêtes québécoises que le travail chez les jeunes du secondaire n'est pas un obstacle à leur motivation envers l'école. Toutefois, au-delà d'un certain seuil (15 heures de travail et plus par semaine), l'effet du travail rémunéré sur la performance scolaire commence à se faire sentir de manière négative, pouvant même amener des jeunes à se distancier de l'école. Qu'en est-il des personnes de la relève identifiée ?

Le travail sur la ferme est regroupé selon trois catégories : soit que le jeune travaille à temps plein sur la ferme, soit qu'il travaille à temps partiel, soit qu'il n'effectue aucun travail sur la ferme. Est-ce que le fait de travailler à temps plein sur la ferme a un quelconque effet sur la formation ou la diplomation de la relève identifiée en agriculture ? Comme le montrent les tableaux 18 et 18a, quelle que soit l'intensité de l'engagement dans les travaux sur la ferme, ce point ne semble pas influencer la formation ou la diplomation de la relève de manière significative.

Tableau 18

FORMATION ET DIPLOMATION CHEZ LA RELÈVE AGRICOLE
SELON LE TRAVAIL EFFECTUÉ SUR LA FERME, 1993

SCOLARITÉ DE LA RELÈVE	TRAVAIL SUR LE FERME						Total	
	Temps plein		Temps partiel		Aucun travail			
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Formation ou diplôme agricole	278	23,84	356	23,78	60	20,20	694	23,45
Formation ou diplôme général	640	54,89	915	61,12	168	56,57	1723	58,21
Absence de formation ou de diplôme	248	21,27	226	15,10	69	23,23	543	18,34
Total	1 166	100	1 497	100	297	100	2 960	100

$P(\chi^2 \geq c) = 0.001$

Tableau 18a

FORMATION ET DIPLOMATION CHEZ LA RELÈVE AGRICOLE
SELON LE TRAVAIL EFFECTUÉ SUR LA FERME, 1995

SCOLARITÉ DE LA RELÈVE	TRAVAIL SUR LE FERME						Total	
	Temps plein		Temps partiel		Aucun travail			
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Formation ou diplôme agricole	264	27,16	356	28,50	83	26,60	703	27,75
Formation ou diplôme général	506	52,06	736	58,93	178	57,05	1420	56,06
Absence de formation ou de diplôme	202	20,78	157	12,57	51	16,35	410	16,19
Total	972	100	1 249	100	312	100	2 533	100

$P(\chi^2 \geq c) = 0.001$

Seul fait notable : ceux et celles qui travaillent à temps plein sont proportionnellement plus nombreux à ne pas être en formation et à n'avoir aucun diplôme en poche, soit 20,7 % des jeunes de la relève qui travaillent à temps plein sur la ferme.

5.2.2 *L'emplacement des institutions d'enseignement*

L'argument voulant que les personnes se forment moins en agriculture dans certaines régions du Québec en raison de l'absence de maisons d'enseignement offrant un ou des programmes agricoles ne se vérifie pas. Aucun lien ne peut être fait entre la formation ou la diplomation des personnes de la relève agricole et la proximité dans leur région d'une ou plusieurs institutions d'enseignement agricole. Cet argument, qui a un ancrage historique lointain, et que l'on avance encore aujourd'hui, ne semble pas rendre compte de la réalité des jeunes de la relève. Pour vérifier le bien-fondé de cet argument, nous avons délimité sur une carte un périmètre de 50 km autour de toutes les institutions scolaires offrant de la formation agricole, soit de niveau secondaire, soit de niveau collégial, et ce pour toutes les régions agricoles du Québec. Nous voulions savoir si ceux et celles qui étaient en formation agricole au secondaire ou qui avaient obtenu un diplôme agricole à ce niveau d'études, avaient été influencés par la proximité ou l'éloignement d'une commission scolaire offrant une ou des options agricoles. Dans la même veine, les personnes qui acquièrent une formation collégiale en agriculture ou qui ont un diplôme agricole à ce niveau d'études avaient-elles été influencées par la proximité ou l'absence d'institutions d'enseignement collégial offrant de la formation agricole ? En fait, aucun lien significatif n'a pu être dégagé des analyses entre ces deux réalités.

5.2.3 *La variable sexe*

Les quelques rares enquêtes à s'intéresser à la relève agricole en tenant compte du sexe de cette relève indiquent que les filles et les garçons vivent une réalité différente en ce qui regarde le processus de reprise de la ferme. Les garçons sont plus souvent identifiés comme future relève sur la ferme : dans 92 % des cas, ce sont eux qui sont désignés comme successeur potentiel sur l'exploitation agricole. Cette proportion demeure la même tant pour 1993 que 1995, quoique dans les faits, il y a moins de filles identifiées à la relève en 1995 (193 filles sur une relève totale de 2 533 personnes) qu'en 1993 (214 filles sur une relève totale de 2 960 personnes). C'est dans les exploitations où le propriétaire majoritaire est plus jeune que l'on identifie plus souvent une fille qu'un garçon comme relève potentielle sur l'exploitation. En effet, 30,57 % de la relève féminine provient de fermes où le propriétaire majoritaire a moins de 50 ans; c'est 18,14 % de la relève masculine qui est dans la même situation. À l'inverse, 81,66 % de la relève masculine provient de fermes où l'exploitant principal a 50 ans et plus; 69,43 % des filles sont dans cette situation. Un autre indicateur intéressant est le fait que sur les fermes où il y a un ordinateur utilisé pour la gestion de

l'exploitation, on identifie plus souvent une fille comme relève potentielle que dans les fermes où il n'y a pas d'ordinateur. C'est 30,57 % de la relève féminine identifiée qui provient d'une exploitation où on utilise l'ordinateur pour la gestion, 20,34 % de la relève masculine est dans la même situation. On sait par ailleurs que les exploitations possédant un ordinateur sont gérées par un propriétaire principal plus jeune. Sans tirer de conclusion définitive sur ce point, on voit que le fait d'être un propriétaire plus jeune favorise une ouverture vers d'autres modes de transfert de la ferme, en faveur des filles notamment.

Les différences entre les garçons et les filles de la relève agricole sont aussi visibles dans la manière de s'engager dans les travaux de la ferme. Il est mentionné dans la littérature que les garçons sont beaucoup plus socialisés que les filles aux travaux de la ferme, car ils y travailleraient plus souvent que ces dernières. Le tableau 19 confirme que les filles travaillent moins sur la ferme. Par exemple, en ce qui regarde le travail à temps plein sur l'exploitation, on constate qu'une proportion beaucoup plus forte de garçons (39,36 %) que de filles (26,42 %) sont engagés à temps plein dans les activités de la ferme. Les filles sont pour leur part beaucoup plus nombreuses à travailler à temps partiel sur la ferme ou à n'y effectuer aucun travail ⁶⁶.

Tableau 19

SEXE DE LA RELÈVE AGRICOLE
ET LE TRAVAIL EFFECTUÉ SUR LA FERME, 1995

SEXE DE LA RELÈVE	TRAVAIL SUR LE FERME						Total	
	Temps plein		Temps partiel		Aucun travail			
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Féminin	51	26,42	102	52,85	40	20,73	193	100
Masculin	921	39,36	1147	45,28	272	11,62	2340	100
Total	972	38,37	1 249	49,31	312	12,32	2 533	100

$P(\chi^2 \geq c) = 0.001$

66. Dans les enquêtes sur le travail des élèves du secondaire, on note que les filles travaillent moins pendant leurs études (Dumas et Beauchesne, 1993).

Toutes les études en sociologie de l'éducation au Québec (Brais, 1991; MEQ, 1993b; Violette, 1991), au Canada (Statistique Canada; 1993) et ailleurs (Baudelot et Establet, 1992; 1992a), mentionnent le fait que les filles font des études postsecondaires en plus grand nombre que les garçons et qu'elles réussissent mieux dans leur scolarité. Peut-on s'attendre aux mêmes résultats chez la relève identifiée en agriculture ?

Comme le montre le tableau 20, les filles se donnent une formation de niveau secondaire dans les mêmes proportions que les garçons (16,6 % pour les filles; 17,5 % pour les garçons). La marge se creuse toutefois au moment du passage au collégial (20,7 % pour les filles; 13,0 % pour les garçons) et quadruple lors du passage à l'université (8,8 % pour les filles; 2,2 % pour les garçons).

Tableau 20 ⁶⁷

LE NIVEAU D'ÉTUDES ATTEINT
SELON LE SEXE DE LA RELÈVE, 1995

SEXE DE LA RELÈVE	NIVEAU D'ÉTUDES DE LA RELÈVE								Total	
	Secondaire		Collégial		Universitaire		Aucun			
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Féminin	32	16,6	40	20,7	17	8,8	104	53,9	193	100
Masculin	409	17,5	306	13,0	51	2,2	1 574	67,3	2340	100
Total	441	17,4	346	13,6	68	2,7	1 678	66,3	2 533	100

$P(\chi^2 \geq c) = 0.001$

L'idée selon laquelle les filles ont plutôt tendance à se donner une formation générale au détriment d'une formation agricole ne se vérifie pas. En fait, les filles acquièrent autant que les garçons une formation agricole ou sont diplômées en agriculture. La seule différence significative entre les garçons et les filles renvoie beaucoup plus au fait que les garçons, en plus grande proportion, ne se donnent aucune formation ou ne possèdent aucun diplôme. Les filles, à défaut de faire une formation agricole, choisiront plutôt de se donner une formation générale.

67. Mêmes résultats pour 1993.

Tableau 21

FORMATION ET DIPLOMATION
CHEZ LA RELÈVE AGRICOLE SELON LE SEXE, 1993

SCOLARITÉ DE LA RELÈVE	SEXE DE LA RELÈVE				Total	
	Féminin		Masculin			
	nb	%	nb	%	nb	%
Formation ou diplôme agricole	51	23,83	643	23,42	694	23,45
Formation ou diplôme général	137	64,02	1586	57,76	1723	58,21
Absence de formation ou de diplôme	26	12,15	517	18,83	543	18,34
Total	214	100	2746	100	2960	100

$P(\chi^2 \geq c) = 0.046$

Tableau 21a

FORMATION ET DIPLOMATION
CHEZ LA RELÈVE AGRICOLE SELON LE SEXE, 1995

SCOLARITÉ DE LA RELÈVE	SEXE DE LA RELÈVE				Total	
	Féminin		Masculin			
	nb	%	nb	%	nb	%
Formation ou diplôme agricole	58	30,05	645	27,56	703	27,75
Formation ou diplôme général	120	62,18	1300	55,56	1420	56,06
Absence de formation ou de diplôme	15	7,77	395	16,88	410	16,19
Total	193	100	2340	100	2533	100

$P(\chi^2 \geq c) = 0.004$

5.2.4 La valeur des ventes

On a vu auparavant que le nombre de personnes identifiées à la relève varie en fonction de la valeur des ventes à savoir que plus cette valeur est élevée sur une exploitation, plus grandes sont les chances que cette exploitation ait une relève identifiée. En sens inverse, plus la valeur des ventes est faible, moins on réussit à attirer une personne vers la reprise de

la ferme. En fait, parmi les variables qui ont une influence sur la proportion de relève identifiée, la valeur des ventes est celle qui semble le plus fortement influencer cette dernière. Peut-on penser que cette valeur des ventes pourrait avoir une incidence similaire sur la formation de la relève agricole ? En fait, peut-on anticiper que la valeur des ventes influence à la fois la proportion de relève identifiée et la formation de cette relève ?

Tableau 22

FORMATION DE LA RELÈVE EN AGRICULTURE
SELON LA VALEUR DES VENTES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES, 1993

VALEUR DES VENTES	SCOLARITÉ DE LA RELÈVE						Total	
	Formation ou diplôme agricole		Formation ou diplôme général		Aucune formation ou diplôme			
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
3 000 - 19 999	62	9,34	461	69,43	141	21,23	664	100
20 000 - 49 999	64	14,04	283	62,06	109	23,90	456	100
50 000 - 99 999	126	23,08	318	58,24	102	18,68	546	100
100 000 - 249 999	343	34,54	506	50,96	144	14,50	993	100
250 000 - et plus	97	33,56	147	50,87	45	15,57	289	100
Total	692	23,47	1715	58,18	289	18,35	2 948*	100

$P(\chi^2 \geq c) = 0.001$

* Douze données manquantes pour 1993.

Tableau 22a

FORMATION DE LA RELÈVE EN AGRICULTURE
SELON LA VALEUR DES VENTES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES, 1995

VALEUR DES VENTES	SCOLARITÉ DE LA RELÈVE						Total	
	Formation ou diplôme agricole		Formation ou diplôme général		Aucune formation ou diplôme			
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
3 000 - 19 999	53	10,66	349	70,22	95	19,11	497	100
20 000 - 49 999	63	15,37	252	61,46	95	23,17	410	100
50 000 - 99 999	136	27,87	273	55,94	79	16,19	488	100
100 000 - 249 999	338	39,76	408	48,00	104	12,24	850	100
250 000 - et plus	109	41,44	122	46,39	32	12,17	263	100
Total	699	27,87	1404	55,98	405	16,15	2508*	100

P ($\chi^2 \geq c$) = 0.001

* Vingt-cinq données manquantes pour 1995.

Les tableaux 22 et 22a indiquent clairement que la formation effectuée ou le diplôme obtenu varie en fonction de la valeur des ventes sur les exploitations agricoles. En fait, plus la valeur des ventes est faible sur la ferme, plus la probabilité est forte que les personnes se donnent une formation générale au détriment de la formation agricole. En sens inverse, plus la valeur des ventes est élevée, plus les personnes de la relève identifiée se donnent une formation agricole. De plus, au-delà de 20 000 \$ et plus, le nombre de personnes qui ne sont pas aux études et qui ne possèdent pas de diplôme diminue substantiellement.

On se souviendra que la proportion de la relève identifiée varie également en fonction de la valeur des ventes. Dans ces conditions, peut-on penser qu'un lien s'établit entre la valeur des ventes d'une part, la proportion de la relève identifiée et la formation de cette relève, d'autre part ? Si l'on considère les données du tableau 22, on voit que la progression de la relève identifiée et de la formation de cette relève suit une courbe ascendante à mesure que s'élève la valeur des ventes des exploitations agricoles. Il semble donc que ces deux réalités fluctuent en fonction de la valeur des ventes des exploitations agricoles.

Tableau 23

RELÈVE IDENTIFIÉE ET FORMATION AGRICOLE
SELON LA VALEUR DES VENTES, 1993 ET 1995

VALEUR DES VENTES	RELÈVE IDENTIFIÉE ET FORMATION AGRICOLE							
	1993				1995			
	Relève identifiée		Formation agricole		Relève identifiée		Formation agricole	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
3 000 - 19 999	664	56,22	62	9,34	497	62,59	53	10,66
20 000 - 49 999	456	61,37	64	14,04	410	63,76	63	15,37
50 000 - 99 999	546	66,91	126	23,08	488	69,52	136	27,87
100 000 - 249 999	993	76,38	343	34,54	850	76,16	338	39,76
250 000 - et plus	289	78,98	97	33,56	263	80,67	109	41,44
Total et moyenne	2948	66,91	692	23,47	2508	70,04	699	27,87

$P(\chi^2 \geq c) = 0.001$

La valeur des ventes n'est cependant pas une réalité en soi. Elle prend forme à travers une activité de production particulière et elle est le résultat de cette activité. Dans le cas qui nous occupe, c'est par l'entremise des différents types de production agricole que la valeur des ventes s'exprime. Or, dans chaque production, on retrouve des exploitations qui permettent d'atteindre de bons résultats en termes de valeur des ventes et des exploitations qui ont des résultats plus faibles sur ce plan. Certaines productions, comme la production laitière, la production porcine et la production avicole, accaparent une bonne part des hauts revenus en agriculture; d'autres productions, comme la production bovine, la production acéricole et les autres productions animales et végétales, offrent moins de possibilités.

Les productions laitière, porcine et avicole, tout comme les valeurs des ventes élevées, attirent donc en moyenne plus de personnes vers la reprise éventuelle de l'exploitation agricole. On vient de voir que cette valeur des ventes a une incidence sur la formation de la relève agricole. En somme, les productions qui ont un fort pouvoir d'attraction sur la relève devraient être celles où les personnes se donnent le plus une formation agricole ou qui ont obtenu en plus grand nombre un diplôme dans ce domaine.

Tableau 24

FORMATION DE LA RELÈVE EN AGRICULTURE
ET LE TYPE DE PRODUCTION AGRICOLE, 1993

TYPE DE PRODUCTION	SCOLARITÉ DE LA RELÈVE						Total	
	Formation ou diplôme agricole		Formation ou diplôme général		Aucune formation ou diplôme			
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Lait	452	31,63	717	50,17	260	18,19	1429	100
Bovins	70	13,81	334	65,88	103	20,32	507	100
Porcs	40	29,85	72	53,73	22	16,42	134	100
Aviculture	16	20,00	51	63,75	13	16,25	80	100
Acériculture	12	7,59	105	66,46	41	25,95	158	100
Céréales et fourrages	61	21,11	183	63,32	45	15,57	289	100
Fruits et légumes	26	13,20	146	74,11	25	12,69	197	100
Pépinières et cultures abritées	7	10,45	49	73,13	11	16,42	67	100
Autres productions végétales et animales	10	10,10	66	66,67	23	23,23	99	100
Total	694	23,45	1723	58,21	543	18,34	2 960	100

$P (\chi^2 \geq c) = 0.001$

Tableau 24a

FORMATION DE LA RELÈVE EN AGRICULTURE
ET LE TYPE DE PRODUCTION AGRICOLE, 1995

TYPE DE PRODUCTION	SCOLARITÉ DE LA RELÈVE						Total	
	Formation ou diplôme agricole		Formation ou diplôme général		Aucune formation ou diplôme			
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Lait	427	37,03	543	47,09	183	15,87	1153	100
Bovins	73	15,70	305	65,59	87	18,71	465	100
Porcs	50	36,50	63	45,99	24	17,52	137	100
Aviculture	14	20,90	42	62,69	11	16,42	67	100
Acériculture	10	6,85	103	70,55	33	22,60	146	100
Céréales et fourrages	75	31,12	138	57,26	28	11,62	241	100
Fruits et légumes	36	20,57	122	69,71	17	9,71	175	100
Pépinières et cultures abritées	9	14,52	46	74,19	7	11,29	62	100
Autres productions végétales et animales	9	10,34	58	66,67	20	22,99	87	100
Total	703	27,75	1420	56,06	410	16,19	2533	100

$P(\chi^2 \geq c) = 0.001$

Les tableaux 24 et 24a indiquent effectivement que c'est dans les productions laitière, porcine, céréalière et fourragère que les personnes de la relève se donnent le plus une formation agricole ou ont un diplôme dans ce domaine d'études. À l'inverse, les productions où les personnes de la relève identifiées sont le moins formées sont la production bovine, la production acéricole et les autres productions végétales et animales. Il y aurait donc ici un lien qui se dessine entre le type de production, la valeur des ventes et la formation agricole de la relève identifiée en agriculture.

Si la valeur des ventes s'exprime par l'entremise des productions agricoles, ces dernières ne se distribuent pas de la même manière dans les régions agricoles de la province. Certaines régions sont bien connues pour leur concentration en fermes laitières

(Mauricie/Bois-Francs, par exemple), d'autres pour leur concentration en exploitations acéricoles (Chaudière-Appalaches, par exemple), d'autres encore pour la production horticole (Montréal/Laval/Lanaudière, par exemple). Dans toutes les régions agricoles, on retrouve à des degrés divers ces différents types de production.

Tableau 25

FORMATION DE LA RELEVÉ EN AGRICULTURE
SELON LA RÉGION AGRICOLE, 1993

RÉGION AGRICOLE	SCOLARITÉ DE LA RELEVÉ						Total	
	Formation ou diplôme agricole		Formation ou diplôme général		Aucune formation ou diplôme			
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Abitibi-Témiscamingue /Nord-du-Québec	16	36,36	23	52,27	5	11,36	44	100
Bas-Saint-Laurent	69	31,08	124	55,86	29	13,06	222	100
Chaudière-Appalaches	126	23,46	275	51,21	136	25,33	537	100
Estrie	73	23,03	170	53,63	74	23,34	317	100
Gaspésie/ Îles-de-la-Madeleine	5	21,74	15	65,22	3	13,04	23	100
Mauricie/Bois-Francs	122	31,94	201	52,62	59	15,45	382	100
Montréal/Laval/Lanaudière	44	19,64	149	66,52	31	13,84	224	100
Montréal	119	19,83	379	63,17	102	17,00	600	100
Outaouais/Laurentides	42	12,73	226	68,48	62	18,79	330	100
Québec	18	20,93	46	53,49	22	25,58	86	100
Saguenay/Lac-Saint-Jean Côte-Nord	60	30,77	115	58,97	20	10,26	195	100
Total	694	23,45	1723	58,21	543	18,34	2960	100

$P(\chi^2 \geq c) = 0.001$

Le tableau 25 montre la distribution de la relève identifiée pour 1993 selon le type de formation pour toutes les régions agricoles. Quatre régions affichent de bonnes performances

en ce qui regarde la formation de la future relève en agriculture; cinq régions obtiennent des résultats plus mitigés, qui sont légèrement ou largement en dessous de la moyenne provinciale. Parmi le premier groupe, on compte d'abord la région de l'Abitibi-Témiscamingue, dont la relève en agriculture a acquis une formation ou a obtenu un diplôme agricole dans 36,36 % des cas, alors que la moyenne pour l'ensemble du Québec est de 23,45 %. Cette région est suivie par celles la Mauricie/Bois-Francs (31,94 %), du Bas-Saint-Laurent (31,08 %) et du Saguenay/Lac-Saint-Jean/Côte-Nord (30,77 %); dans le groupe des régions affichant de moins bonnes performances, on compte l'Outaouais/Laurentides (12,73 %), Montréal/Laval/Lanaudière (19,64 %), Montérégie (19,83 %), Québec (20,93 %) et la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine (21,74 %).

Le tableau 25 indique toutefois, et de manière paradoxale, que les régions qui obtiennent de faibles résultats sur le plan de la formation de la relève ne sont pas celles où la relève est la moins formée. En effet, ce sont les régions de Québec (25,58 %), de Chaudière-Appalaches (25,33 %) et de l'Estrie (23,34 %) qui affichent les pires résultats en ce qui regarde le taux de personnes identifiées à la relève qui ne sont pas en formation et qui n'ont aucun diplôme. Ces régions sont en même temps dans la moyenne ou tout près de la moyenne du taux de formation de la relève agricole. Seule la région de Québec affiche à la fois un faible taux de formation agricole de la relève identifiée et un nombre élevé de personnes de la relève qui ne sont pas en formation et qui ne détiennent aucun diplôme. En somme, toutes les régions où le taux de formation est faible, sauf pour la région de Québec, sont en même temps les régions où les personnes se forment le plus dans d'autres domaines. C'est donc dire que là où la relève est peu formée en agriculture, cette dernière se donne plutôt une formation qui puisse ouvrir d'autres avenues professionnelles que celle de l'agriculture.

La situation pour 1995 se modifie peu comme le montre le tableau 25a si ce n'est que le taux de formation agricole de la relève augmente de 4,3 % par rapport à 1993. Les régions qui offrent les meilleures performances en termes de formation agricole de la relève sont les mêmes qu'en 1993 soit l'Abitibi-Témiscamingue/Nord-du-Québec, le Bas-Saint-Laurent, la Mauricie/Bois-Francs et le Saguenay/Lac-Saint-Jean/Côte-Nord.

Tableau 25a

FORMATION DE LA RELÈVE EN AGRICULTURE
SELON LA RÉGION AGRICOLE 1995

RÉGION AGRICOLE	SCOLARITÉ DE LA RELÈVE						Total	
	Formation ou diplôme agricole		Formation ou diplôme général		Aucune formation ou diplôme			
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Abitibi-Témiscamingue /Nord-du-Québec	10	31,25	20	62,50	2	6,25	32	100
Bas-Saint-Laurent	62	33,70	101	54,89	21	11,41	184	100
Chaudière-Appalaches	132	25,05	279	52,94	116	22,01	527	100
Estrie	73	26,84	143	52,57	56	20,59	272	100
Gaspésie/ Îles-de-la-Madeleine	4	16,00	17	68,00	4	16,00	25	100
Mauricie/Bois-Francs	113	38,57	142	48,46	38	12,97	293	100
Montréal/Laval/Lanaudière	45	24,59	112	61,20	26	14,21	183	100
Montérégie	14	27,17	303	58,38	75	14,45	519	100
Outaouais/Laurentides	48	17,98	176	65,92	43	16,10	267	100
Québec	18	25,71	42	60,00	10	14,29	70	100
Saguenay/Lac-Saint-Jean Côte-Nord	57	35,40	85	52,80	19	11,80	161	100
Total	703	27,75	1420	56,06	410	16,19	2533	100

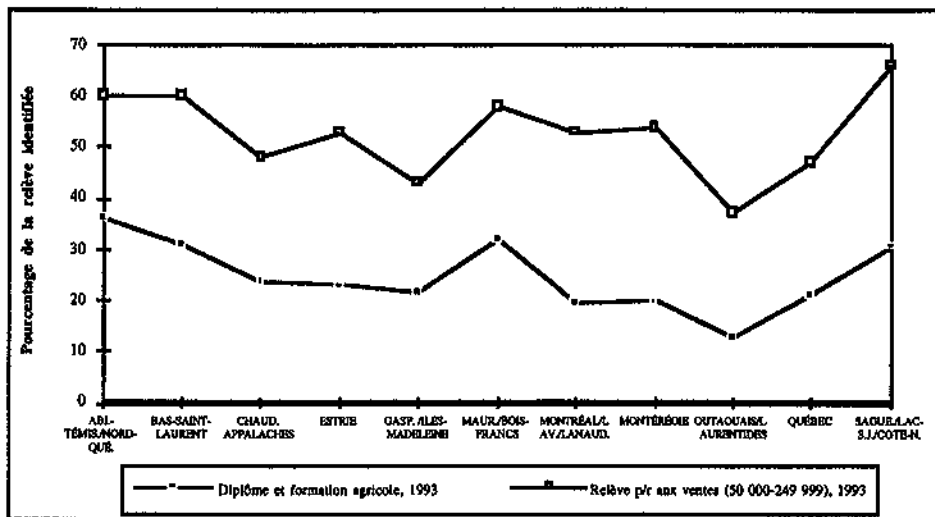
P ($\chi^2 \geq c$) = 0.001

On est donc face à la situation où l'on voit la formation agricole de la relève en agriculture varier d'une région à l'autre. De plus, dans certaines productions, comme le lait et le porc, les personnes ont proportionnellement plus tendance à se donner une formation en agriculture que dans tout autre domaine. On a vu également que ces productions, qui se distribuent inégalement dans les régions agricoles, offrent un excellent potentiel en termes de valeur des ventes. On a remarqué enfin que la formation agricole de la relève identifiée varie en fonction de la valeur des ventes sur les exploitations agricoles. En somme, peut-on

dégager de ces relations une tendance particulière ? Si, par région, on met en relation la proportion de la relève en agriculture qui se donne une formation ou qui possède un diplôme pour 1993, et la proportion de la relève identifiée dans la tranche des revenus de 50 000 \$ et plus, c'est-à-dire dans la tranche de revenus où se retrouvent la majeure partie des exploitations agricoles, on remarque une forte parenté entre ces deux réalités comme le montre le graphique 2.

Graphique 2

RELATION ENTRE LA FORMATION DE LA RELÈVE AGRICOLE
ET LA VALEUR DES VENTES AU-DESSUS DE 50 000 \$



On remarque en effet que les régions où la proportion de la relève est élevée sont aussi celles où le taux de formation agricole de la relève en agriculture est élevé. Il y aurait donc un lien entre la formation agricole de la relève en agriculture et la valeur des ventes sur les exploitations agricoles. Comme nous le mentionnions plus haut :

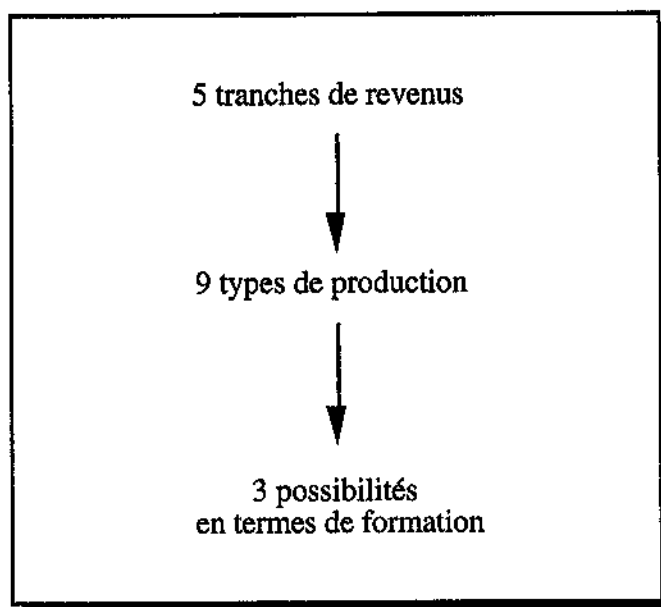
1- cette valeur des ventes n'est pas une réalité en soi mais prend forme dans une production agricole particulière;

2- que les différentes productions agricoles se distribuent différemment selon les régions agricoles.

En somme, on doit pouvoir montrer comment la valeur des ventes, à travers sa distribution dans les productions agricoles - et ces dernières dans l'ensemble des régions agricoles - peut rendre compte des variations observées entre régions dans la formation agricole de la relève en agriculture. Schématiquement, les liens entre les variables se présentent comme suit :

Schéma 3

PERMUTATIONS POSSIBLES ENTRE LES VARIABLES À L'ÉTUDE



On a donc cinq tranches de revenus possibles (3 000 - 19 999 \$; 20 000 - 49 999 \$; 50 000 - 99 999 \$; 100 000 - 249 999 \$; 250 000 \$ et plus), neuf types de production (lait, bovins, porcs, aviculture, acériculture, céréales et fourrages, fruits et légumes, pépinières et cultures abritées, autres productions végétales et animales), trois possibilités en termes de formation (formation ou diplôme agricole, formation ou diplôme général, aucune formation ou aucun diplôme). C'est une possibilité de 135 permutations (5 tranches de revenus x 9 types de production x 3 possibilités en termes de formation) avec lesquelles on peut rendre compte des écarts entre les régions dans la formation agricole de la

relève. Une analyse par croisement de variables ne peut plus nous aider à ce stade-ci. Nous devons passer à un autre type d'analyse, plus sophistiqué, qui nous permettra de permuter les 135 combinaisons. Pour ce faire, nous ferons appel à un modèle d'analyse de régression.

5.3 *Analyse de la scolarité de la relève à partir d'une analyse de régression*

L'analyse de régression permet de mettre en rapport plusieurs variables à la fois, afin de déterminer l'impact de chacune d'elles sur la formation de la relève en agriculture⁶⁸. Compte tenu du trop petit nombre de personnes identifiées à la relève dans trois régions, soit Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine, Abitibi-Témiscamingue/Nord-du-Québec et Québec, nous n'avons pas réalisé d'analyse de régression sur ces dernières. Pour les autres régions, les résultats de l'analyse ne permettent pas d'arriver à des conclusions définitives sur les écarts dans la formation de la relève d'une région à l'autre. En fait, dans les régions qui montrent des résultats plutôt faibles en termes de formation de la relève, on remarque la présence de certains éléments moins favorables à la formation agricole.

En effet, on a vu plus haut qu'un ensemble de caractéristiques, qui sont liées aux exploitations agricoles elles-mêmes ou qui sont liées aux personnes vivant sur ces exploitations, étaient plus favorables ou moins favorables à la formation agricole de la relève identifiée. Parmi ces caractéristiques, on compte notamment l'âge du principal exploitant, l'âge de la relève, le sexe de la relève, la forme juridique de l'exploitation, la valeur des ventes, le type de production. Par exemple, il y a beaucoup moins de chance de rencontrer une personne de la relève, formée en agriculture, si cette personne est âgée de 30 ans et plus, si elle est de sexe masculin, si le principal exploitant sur la ferme où réside cette personne est âgé de 60 ans et plus, si ce principal exploitant est propriétaire unique, si la principale production sur cette ferme est le bovin ou le sirop d'érable, et si la valeur des ventes se situe entre 3 000 \$ et 19 999 \$.

En sens inverse, la probabilité est plus grande de rencontrer une personne de la relève, formée en agriculture, si cette personne est âgée entre 20 et 24 ans, si elle est de sexe féminin, si le principal exploitant sur la ferme où réside cette personne est âgé entre 40 et 49 ans, si ce principal exploitant est en société ou en compagnie, si la principale production sur cette ferme

68. Pour une description détaillée de la démarche utilisée dans le cadre de l'analyse de régression, on peut consulter l'annexe 2 en fin de document.

est le lait, le porc ou l'aviculture, et si la valeur des ventes excède 100 000 \$. Entre ces deux extrêmes, on peut envisager un ensemble de combinaisons qui sont favorables ou défavorables à la formation agricole de la relève.

Dans ces conditions, la présence d'une caractéristique plutôt qu'une autre dans une région précise peut rendre compte du plus grand pourcentage de la relève ayant une formation agricole dans une région donnée. Ainsi, alors que la Montérégie affiche un fort pourcentage de la relève identifiée (74,1 %), elle obtient une performance plutôt faible en ce qui regarde la formation agricole de cette relève puisque seulement 19,8 % des futurs exploitants de ferme dans cette région se donnent une formation agricole ou ont obtenu un diplôme dans ce domaine d'études, alors que la moyenne provinciale est 23,5 %. Or, pour cette région, l'analyse de régression indique que deux caractéristiques influencent ce résultat, soit la présence simultanée du facteur « relève de 30 ans et plus » et du facteur « valeur des ventes de 3 000 \$ à 49 999 \$ ». On sait que ces deux caractéristiques ont une influence négative sur la formation agricole de la relève.

Prenons cette fois l'exemple de la Mauricie/Bois-Francs. Cette région affiche un faible pourcentage de la relève identifiée (55,0 %) alors que la moyenne provinciale est de 66,9 %. Pourtant, la Mauricie/Bois-Francs obtient une excellente performance au regard de la formation agricole avec 31,9 % de la relève de cette région qui se donnent une formation agricole ou qui a obtenu un diplôme dans ce domaine d'études, alors que la moyenne provinciale est de 23,5 %. Dans ce cas, l'analyse de régression indique que la présence des facteurs « relève de 20-24 ans » et « relève de 25-29 ans » y sont pour quelque chose.

Le Bas-Saint-Laurent, qui montre une performance plutôt faible en matière de relève identifiée (63,1 %), affiche toutefois un bon pourcentage de la relève ayant une formation agricole (31,1 %). Là encore, la présence de facteurs favorables à la formation de la relève sont soulignés par l'analyse de régression, à savoir le facteur « relève de 20-24 ans » et le facteur « valeur des ventes de 100 000 \$ et plus ». Le Saguenay/Lac-Saint-Jean, pour sa part, obtient de très bons résultats tant dans le pourcentage de la relève identifiée (76,2 %) que dans la formation de cette relève (30,7 %). Dans ce cas, l'analyse de régression indique que la présence du facteur « valeur des ventes de 100 000 \$ et plus » rend compte de cette performance en matière de formation agricole de la relève.

Pour les régions restantes, soit Montréal/Laval/Lanaudière, Chaudière-Appalaches, Estrie, Outaouais/Laurentides, les résultats de l'analyse de régression ne permettent pas de tirer des conclusions claires sur l'influence de certaines des caractéristiques dont nous avons fait état plus haut. En fait, on observe dans ces régions l'influence combinée de caractéristiques à la fois favorables et défavorables à la formation agricole. Par exemple, pour Chaudière-Appalaches, qui affiche une performance moyenne tant dans le pourcentage de la relève identifiée (70,5 %) que dans la formation de cette relève (23,5 %), on observe que les facteurs « principal exploitant âgé de 60 ans et plus », « propriétaire unique » et « valeur des ventes de 100 000 \$ et plus » jouent concurremment pour influencer la formation de la relève agricole. On est donc en face de deux facteurs défavorables à la formation agricole de la relève et d'un facteur favorable. Ceci explique peut-être que cette région soit dans la moyenne tant sur le plan de la relève identifiée que sur celui de la formation agricole de cette relève.

En somme, il n'y a pas *un* facteur qui puisse rendre compte à lui seul des écarts observés dans la formation agricole de la relève identifiée d'une région à l'autre, mais bien un ensemble de facteurs qui, combinés entre eux, sont favorables ou non à la formation agricole de cette relève. Parmi ces facteurs, trois d'entre eux sont en étroite corrélation à savoir le fait d'être une personne de la relève identifiée ayant plus de 30 ans, futur successeur sur une ferme avec un statut juridique de « propriétaire unique » et dont le principal exploitant est âgé de 60 ans et plus.

5.4 Conclusion

Nous sommes partis de l'idée qu'un certain nombre de facteurs pouvaient influencer la relève dans ses choix de formation. Parmi ces facteurs, quatre pouvaient faire l'objet d'une analyse statistique à partir des données dont nous disposions. Ces variables sont le travail sur la ferme, l'absence d'institutions d'enseignement offrant de la formation agricole dans une région donnée, la variable sexe et notre hypothèse principale, soit la valeur des ventes sur les exploitations. Quels constats avons-nous faits ?

Nous avons établi que le nombre d'heures travaillées par les jeunes de la relève sur la ferme n'avait pas d'influence sur le fait qu'ils se donnent une formation agricole ou qu'ils obtiennent un diplôme dans ce domaine d'études. Nous avons établi également que la proximité ou l'éloignement d'une maison d'enseignement n'avait aucune influence sur la

formation agricole de la relève. Nous avons cependant observé que la variable sexe et la valeur des ventes avaient une influence sur la formation de la relève. En effet, si on est une fille de la relève, les chances sont plus élevées d'entreprendre une formation agricole et de persévérer plus longtemps dans les études, qu'elles soient agricoles ou non. Nous avons observé enfin que la valeur des ventes constituait la variable ayant l'influence la plus significative au regard de la formation agricole puisqu'une relation linéaire s'établit entre cette valeur des ventes et la formation agricole de la future relève en agriculture (voir tableaux 22 et 22a).

En plus de l'influence certaine de la valeur des ventes sur la formation agricole de la relève en agriculture, nous avons établi que d'autres variables influençaient les choix de formation de la relève soit l'âge du principal exploitant, l'âge de la relève, la forme juridique de l'exploitation, le type de production. Nous avons pu établir enfin que différentes combinaisons de ces variables étaient soit favorables, soit défavorables à la formation agricole de la relève. Ce sont ces différentes combinaisons qui rendent compte en majeure partie des écarts de formation agricole chez la relève d'une région à l'autre.